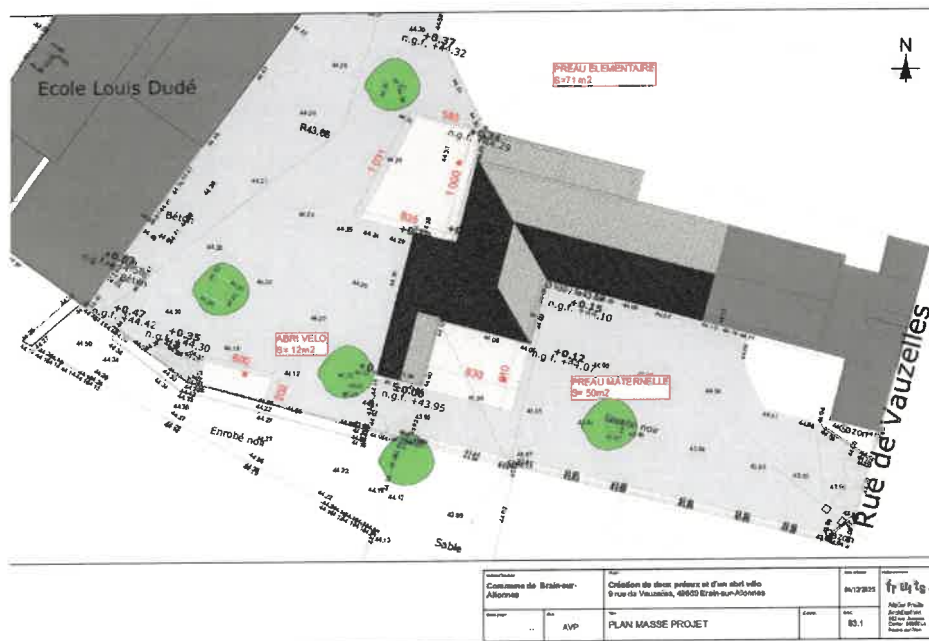






Elémentaire

Maternelle



Abri-vélos cour de l'élémentaire

L'estimation de l'architecte s'élève à 70 000,00€HT soit 84 000€ TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Valide le nouvel avant-projet ainsi présenté.

Le secrétaire,
Nicolas GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES

Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER